FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT
Édition 02.2020

Scellant imprégnateur Art Béton

COUCHE DE FINITION POUR APPLICATION AU SOL ET AUX MURS

Description Le Scellant Imprégnateur Art Béton à base de solvant pénètre la surface et remplit les pores. Il agit comme protecteur naturel contre l'eau et les huiles. Il dégage une faible odeur lors de l'application.

UTILISATION: Peut être utilisé à l'intérieur sur toutes surfaces telles que plancher, table, dans la douche et sur les murs.

Caractéristiques physiques	ÉTAT PHYSIQUE	LIQUIDE
	APPARENCE	INCOLORE
	PRESSION DE VAPEUR	.5 MM HG
	DENSITÉ DE VAPEUR	5.3
	POINT D'ÉBULLITION	355 – 395 F (179 – 201°C)
	POINT DE CONGÉLATION	N /A
	PROTÉGER DU GEL	NON
	PH SOLUBILITÉ DANS L'EAU	NEUTRE
	ODEUR	INSOLUBLE
	TAUX D'ÉVAPORATION	HYDROCARBURE
	DENSITÉ	< 0.1
	CONTENU	0,80
	COV	< OU ÉGALE TO 738 G/L

ÉVALUATION DANGER

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	OSHA PEL	ACGIH TLV
DISTILLATS AROMATIQUES DE PÉTROLE	64741-65-7	100 ppm	150 ppm

Réactivité donnée	STABILITÉ	Stable
	CONDITIONS À ÉVITER	Conserver à l'écart des sources d'inflammation telles que la chaleur, des étincelles ou des flammes.
	MATÉRIAUX INCOMPATIBLES À ÉVITER	Oxydants forts, chaleur, flammes et étincelles.
	CORROSIVITÉ	N/A
	DÉCOMPOSITION DANGEREUSE OU SOUS-PRODUITS	Du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, du dioxyde de silicium, des vapeurs de xylène, des hydrocarbures aromatiques et aliphatiques.
	POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Aucune ne se produit.

RISQUES POUR LA SANTÉ

VOIES D'ENTRÉE
YEUX : Possible
INHALATION: Possible
PEAU : Possible
INGESTION : Possible

CANCÉROGÉNICITÉ
OSHA: Aucun
NTP: Aucun
MONOGRAPHIES DU CIRC: Aucun

SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION SUR :
YEUX: Provoque une sévère irritation des yeux.
PEAU: Provoque une légère irritation cutanée, assèchement de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau
INGESTION: Nocif en cas d'ingestion. Provoque des vomissements, des nausées et de la diarrhée.
INHALATION: L'inhalation excessive provoque des maux de tête, étourdissements, nausées et perte de coordination. Nocif par inhalation.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Affections respiratoires, pulmonaires, hépatiques et de troubles rénaux. Troubles nerveux central des systèmes. Troubles gastro-intestinaux.

PREMIERS SOINS

YEUX
Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
PEAU
Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
INGESTION
Ne pas faire vomir, appeler un médecin.
INHALATION
Si affectée, déplacer la personne à l'air frais. Si elle est inconsciente, appeler un médecin.

UTILISATION ET ENTREPOSAGE SÉCURITAIRES

MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
Enlever avec un produit absorbant inerte. Ramasser et mettre dans un contenant de récupération approprié. Porter un équipement de protection. Éliminer les sources d'ignition. Augmenter la ventilation.
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
Suivez tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
MANIPULATION ET STOCKAGE
Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil. Ne pas congeler à une température égal ou inférieur à 32oF (0oC), ou de la chaleur au-dessus de 77oF (25oC).
AUTRES PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Suivre les instructions sur l'emballage pour une utilisation correcte de ce produit.

MESURE DE CONTRÔLE

PROTECTION RESPIRATOIRE
Ventiler en ouvrant toutes les portes et fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou PEL besoin d'un respirateur approuvé par le NIOSH adapté à l'exposition ou à une protection respiratoire appropriée par 29 CFR 1910.134 est nécessaire.
PROTECTION DE LA PEAU
Porter des gants. Caoutchouc, en plastique ou en résistant aux produits chimiques.
PROTECTION DES YEUX
Porter des lunettes bien ajustées, anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité étanches.
AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION
Aucun.
PRATIQUES SANITAIRES
se laver les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution en produits chimiques. Ne jamais mélanger les produits chimiques. Conseils d'utilisation normale se trouvent sur l'étiquette.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

FLASH POINT: 116°F (47°C)
LEL: Not Available
PH: Not Available
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : Not Available
UEL: Not Available
ÉVALUATION DES RISQUES HMIS : SANTÉ 1, FEU: 2, RÉACTIVITÉ: 0
MOYENS D'EXTINCTION : Dioxyde de carbone, mousse ou à sec.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Combustible, porter tenues de feu et approuvé par le NIOSH appareil respiratoire.
RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pour éviter la rupture. La chaleur va provoquer des gaz phosgène.

LES ENDUITS ART BÉTON CANADA INC.
Siège social 475 avenue Pruneau, local 1A Québec Qc G1M 2J8

Téléphone: (581) 681-2051
Courriel: info@artbeton.ca

www.artbeton.ca
Certifié ISO 9001 (CERT-0102780)
Certifié ISO 14001 (CERT-0102791)

artbeton.ca

Les Enduits Art Béton considère que toutes les informations contenues dans cette fiche signalétique sont exactes. Nous ne fournissons pas, toutefois, aucune garantie quant à l'exactitude de ces données ou sur les résultats pouvant être obtenus à partir de l'utilisation du produit. Les Enduits Art Béton n'assume aucune responsabilité à l'égard des blessures corporelles ou des dommages à la propriété des acquéreurs, utilisateurs ou des tiers causés par le produit. Le vendeur ou utilisateur assume tous les risques associés à l'utilisation de tout produit vendu par Les Enduits Art Béton.